



## **Faits saillants de l'apport économique du projet éolien Rivière-du-Moulin**

---

Le parc éolien Rivière-du-Moulin a débuté ses opérations en 2016. Ce parc éolien, géré et administré par EDF Énergies renouvelables, est situé en majeure partie sur le TNO Lac-Pikauba (MRC de Charlevoix) et en partie sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. On dénombre 175 éoliennes sur le TNO Lac-Pikauba, pour une puissance générée de 286 MW.

### **Redevances éoliennes versées à la MRC de Charlevoix**

- En 2025, la MRC de Charlevoix reçoit une somme de 1 337,34 \$ par MW installé sur son territoire pour 286 MW, à laquelle s'ajoute une somme forfaitaire fixe de 25 000 \$ pour un total reçu de 407 478 \$.
- Cette somme est indexée annuellement, ce qui nous permet d'estimer qu'une somme équivalente à plus de 4 M \$ a été versée sur une période de 10 ans à la MRC de Charlevoix, entre 2016 et 2025.
- La MRC de Charlevoix a créé trois fonds en vertu d'un règlement adopté en 2016 afin de redistribuer les redevances et financer certains projets de développement local et régional, soient :
  - **Le fonds de mise en valeur du TNO Lac-Pikauba**, qui permet d'investir 15 000 \$ annuellement pour divers projets réalisés sur le TNO;
  - **Le fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix** qui permet d'investir une somme d'environ 120 000 \$ annuellement pour supporter la réalisation de projets à caractère régional;
  - **Le fonds éolien de soutien au développement local et régional** qui permet d'investir plus de 150 000 \$ annuellement pour supporter des projets municipaux améliorant le bien-être de la population.
- Parmi les projets à caractère régional financés, on peut nommer les suivants : Entente régionale sur la mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale, fonctionnement et développement du site du Camp Le Manoir des Éboulements, soutien et fonctionnement de la Table Agro-touristique de Charlevoix, soutien au fonctionnement de Réseau Charlevoix (navette ferroviaire), contribution financière à l'organisme Microcrédit Charlevoix, soutien à divers projets de la Chambre de commerce de Charlevoix, soutien au développement du projet de Géoparc de Charlevoix et financement de projets en transport collectif.

- Ces redevances seront versées pendant 20 ans en vertu d'une entente avec le promoteur, qui pourrait bénéficier d'une prolongation advenant que la durée de vie du projet soit prolongée.

### Dividendes éoliens versés à la MRC de Charlevoix

- Des dividendes éoliens sont versés à la MRC de Charlevoix depuis 2017 conformément à un investissement équivalent à 14 M \$ (effectué en 2016) qui a permis aux MRC de Charlevoix et du Fjord-du-Saguenay d'acquérir chacune l'équivalent d'une participation indivise de 2,5 % dans la propriété du parc éolien de la Rivière-du-Moulin, situé dans le TNO Lac-Pikauba et appartenant à EDF EN Canada.
- Depuis la création de la société en commandite dont les deux actionnaires sont les MRC de Charlevoix et du Fjord-du-Saguenay, et suite à la signature d'une convention de partenariat, la MRC de Charlevoix a reçu 2,9 M \$ sous forme de revenus de dividendes. Ces dividendes sont versés après le remboursement de l'emprunt en capital et intérêts et ce, pour les deux MRC concernées.
- Les dividendes permettent au milieu municipal qui investit dans un tel projet de diversifier ses sources de revenus et par conséquent, de diminuer la pression sur l'effort fiscal des citoyens via la taxation foncière, ce qui augmente le niveau d'acceptabilité sociale.
- Certains projets à caractère social ou économique, qui ont une incidence majeure sur le développement régional, peuvent être améliorés ou bonifiés avec la possibilité de supporter financièrement leur réalisation via les dividendes éoliens.
- À titre d'exemple, depuis 2017, la MRC de Charlevoix a favorisé la réalisation des projets socioéconomiques suivants via l'octroi d'une aide financière significative :
  - Rénovation et agrandissement de l'**aréna Luc et Marie-Claude de Baie-Saint-Paul**, un équipement supralocal (1 250 000 \$)
  - Restauration et développement des **Moulins de L'Isle-aux-Coudres** (50 000 \$)
  - Construction du pavillon des loisirs sur le site du **Camp le Manoir des Éboulements** (150 000 \$)
  - Aménagement et animation du site et du **chalet Gabrielle-Roy** à Petite-Rivière-Saint-François (102 300 \$)
  - Aménagement du **parc récréotouristique du Bout-d'en-bas à L'Isle-aux-Coudres** (150 000 \$)
  - Mise en valeur et conservation des goélettes du **Musée maritime de Charlevoix** (50 000 \$)
  - Acquisition d'équipements médicaux essentiels pour la desserte en santé à l'**Hôpital de Baie-Saint-Paul (TACO)** et à la **Coop de santé de la MRC de Charlevoix** (100 000 \$)

Karine Horvath, directrice générale

MRC de Charlevoix